

Évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie

Faculté de médecine

Conseil universitaire du 26 septembre 2017



SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise avec mémoire (M. Sc.) et de doctorat (Ph. D.) en neurobiologie sont rattachés à la Faculté de médecine. L'enseignement est sous la responsabilité du Département de psychiatrie et de neurosciences. La formation se déroule dans les centres de recherche affiliés à l'Université Laval, notamment le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Québec – Université Laval, l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (CRIUSMQ) et le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRS).

La maîtrise en neurobiologie compte 45 crédits alors que le doctorat en compte 90. À la session d'automne 2015, 25 étudiants étaient inscrits à la maîtrise et 53 au doctorat. Les programmes font ici l'objet d'une troisième évaluation périodique, la précédente ayant été complétée en 2007 (CU-2007-117).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé cinq sondages en ligne¹ auprès de différents groupes de personnes concernées par les programmes. Par ailleurs, la direction des programmes a déposé un dossier d'autoévaluation en mars 2016. Ce dossier, qui inclut les résultats des consultations, a été transmis à deux experts externes provenant de l'Université de Montréal et de l'Université de Bordeaux (France). Les experts ont ensuite rencontré des acteurs concernés par les programmes lors d'une visite à l'Université Laval les 14 et 15 avril 2016; ils ont déposé un rapport d'évaluation au terme de leur visite.

En avril et en juin 2016, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser la documentation disponible (le dossier d'autoévaluation incluant les résultats des consultations ainsi que le rapport des experts externes) et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé aux normes de pertinence et de qualité établies à partir des critères énoncés dans la *Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval*². Il a tout d'abord identifié les principales forces des programmes. Le CIEP a par la suite formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes répondent bien aux normes d'évaluation. De plus, il peut avoir émis des suggestions en vue d'améliorer les programmes, et ce, même si ces derniers satisfont aux normes. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté devra proposer des moyens pour donner suite à chacune des recommandations et des suggestions dans son plan d'action.

PRINCIPALES FORCES DES PROGRAMMES

- La compétence et la disponibilité des professeurs.
- La renommée internationale des professeurs.
- La qualité et la richesse de l'environnement scientifique ainsi que la présence des instituts et des laboratoires de recherche.
- La diversité des domaines de recherche liés aux secteurs importants et en émergence.
- L'intégration des standards internationaux en neurosciences et la position de l'Université Laval considérée comme un pôle de recherche majeur dans ce domaine au Québec.
- L'attractivité du programme de doctorat auprès des étudiants étrangers.
- L'équilibre entre les cours théoriques et pratiques.

1. En octobre 2015, des sondages en ligne ont été remplis par les personnes suivantes : 14 étudiants ayant acquis au moins 12 crédits de la maîtrise (sur une possibilité de 27; taux de réponse de 52 %), 10 diplômés de la maîtrise de 2012 à 2015 (sur une possibilité de 28; taux de réponse de 36 %), 27 étudiants ayant acquis au moins 12 crédits au doctorat (sur une possibilité de 53; taux de réponse de 51 %), 19 diplômés du doctorat de 2012 à 2015 (sur une possibilité de 26; taux de réponse de 73 %), 21 enseignants à la maîtrise et au doctorat (sur une possibilité de 43; taux de réponse de 49 %).

2. Université Laval (2015). Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval.

- La qualité de la formation pratique, notamment le dynamisme des milieux cliniques et de recherche.
- La participation à un programme international de formation (Neurasmus).
- La qualité des ressources matérielles et technologiques.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS

Recommandations

- Que l'on poursuive les efforts de promotion des programmes en vue d'accroître le recrutement.
- Que l'on explore la possibilité d'améliorer l'offre de cours à option.
- Que l'on examine la possibilité d'offrir, à la maîtrise et au doctorat, une formation portant sur la communication scientifique orale et écrite qui inclut des notions sur la rédaction de demandes de subvention.
- Que l'on améliore l'encadrement des étudiants, entre autres par le dépôt et le suivi du plan de formation.

Suggestions

- Que l'on revoie le nom des programmes.
- Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des emplois auxquels mènent les programmes.
- Que l'on s'assure que les étudiants sont mieux informés des divers aspects des programmes, notamment des étapes clés du cheminement, de l'offre de cours et des diverses sources de soutien financier.
- Que l'on s'assure que le comité des programmes se réunit au moins deux fois par année.



**Évaluation périodique des programmes de
maîtrise – avec mémoire et de doctorat en neurobiologie**

Plan d'action du doyen

Faculté de médecine

27 février 2017

Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, la Faculté de médecine (FMED) rédige un plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes.

État de la discipline

Les programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie de l'Université Laval constituent les seuls programmes d'études graduées en neurosciences pour la grande région de Québec et ils sont considérés comme étant un pôle majeur de cette discipline à l'échelle provinciale et nationale. Le domaine des neurosciences a connu un essor considérable au cours des vingt dernières années. Non seulement les connaissances concernant les domaines traditionnels des neurosciences ont évolué de façon remarquable, mais en plus, de nombreux champs de recherche complètement nouveaux se sont développés et de nouvelles techniques sophistiquées ont fait leur apparition. Ces éléments suggèrent fortement que cet essor va non seulement se continuer, mais également s'accélérer. Parmi les nouveaux champs de recherche et les nouvelles techniques apparus récemment, on peut citer en exemple : la neuro-inflammation, le développement des neurosciences cliniques et cognitives, la psychiatrie génétique et moléculaire, la neurogenèse postnatale, la neuro-oncologie, la greffe cellulaire et la thérapie génique, la génomique et la protéomique, le rôle des microglies dans le remodelage de la circuiterie neuronale, l'étude du rôle des récepteurs nucléaires dans le cerveau, l'étude du rôle de l'unité neuro-vasculaire, les interactions microglies-synapses, la neuro-imagerie fonctionnelle, la neuro-photonique et l'optogénétique, la transgénèse, la stimulation magnétique transcrânienne et la microscopie biphotonique intravitale.

Ces nouveaux champs de recherche et ces nouvelles techniques sont couverts par des professeurs-chercheurs de l'Université Laval qui œuvrent au Centre de Recherche du CHU de Québec (axe Neurosciences), au Centre de Recherche CERVO (connu auparavant comme étant le Centre de Recherche de l'Institut Universitaire en Santé Mentale (CRIUSMQ)) et au Centre Interdisciplinaire de Recherche en Réadaptation et Intégration Sociale (CIRRIS). Les programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie couvrent les besoins de l'une des composantes du Centre Thématique de Recherche en Neurosciences de l'Université Laval (CTRN). Il s'agit du premier centre thématique du domaine biomédical à voir le jour à l'Université Laval. La mission de ce centre est de coordonner et de promouvoir le développement de la recherche en neurosciences et en santé mentale, tout en favorisant la formation de la relève dans ce vaste domaine du savoir. Le CTRN encadre les activités de recherche de 45 chercheurs répartis dans différents milieux du réseau de l'Université Laval, permettant ainsi de suivre l'évolution des nouvelles tendances et de faire évoluer les programmes en neurosciences selon les standards internationaux.

Les programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie accueillent des étudiants en provenance du Québec, du Canada et de divers autres pays. À la session d'automne 2016, le programme de maîtrise avec mémoire accueillait 25 étudiants alors que celui de doctorat en

comptait 70. Il s'agit d'une hausse significative au doctorat car celui-ci accueillait traditionnellement environ une cinquantaine d'étudiants. Cette hausse importante des inscriptions confirme d'une certaine façon l'essor important de ce secteur de recherche. Les diplômés de ces programmes deviendront des professionnels et des chercheurs de calibre international formés à partir des plus hauts standards et se situant à l'avant-garde des nouvelles tendances scientifiques du domaine des neurosciences.

La santé neurologique et mentale constitue indéniablement une composante importante du bien-être de la personne. La recherche en neuroscience a donc un impact majeur sur tous les Canadiens. On se doit de mentionner qu'un Canadien sur trois développera au cours de sa vie une maladie neurologique ou psychiatrique sans compter les nombreuses blessures pouvant toucher le système nerveux central et périphérique. Notre programme forme des scientifiques pouvant aider à réduire les impacts de ces désordres en développant des stratégies de recherche permettant de mieux comprendre le cerveau en conditions physiologiques normales et pathologiques. Notre programme tire avantage d'un grand nombre de scientifiques de calibre international travaillant à l'Université Laval.

Recommandations [R] – actions proposées [AR]

R1- Que l'on poursuive les efforts de promotion des programmes en vue d'accroître le recrutement.

AR-1.1 Réviser les activités de recrutement notamment le site web et la promotion des études

Un plan facultaire de recrutement et de promotion des études 2017-2019 est présentement en élaboration. Des pages web ont été développées à l'échelle de la faculté pour faire la promotion des études et le recrutement de nouveaux étudiants. Les dépliants en français et en anglais de nos programmes ont été mis à jour.

Une participation à différents événements dans le domaine des neurosciences (congrès, portes ouvertes dans les différents centres de recherche) permettra également de faire la promotion des études. Certaines de ces activités existent déjà et d'autres seront mises sur pied. À titre d'exemple, en mai 2017, le programme de neurobiologie avait un kiosque au congrès de l'Association Canadienne des Neurosciences (ACN-CAN). Les professeurs de divers départements de la Faculté de médecine et les étudiants du programme ont été mis à contribution pour faire la promotion des programmes en neurobiologie et ainsi attirer de nouveaux étudiants potentiels.

AR-1.2 Revoir et renforcer les moyens mis en place pour informer les candidats au doctorat mais aussi à la maîtrise de l'offre de soutien financier.

Depuis quelques années, des rencontres avec tous les nouveaux étudiants admis à la maîtrise et au doctorat sont prévues avec comme objectifs la présentation de ces programmes, leur fonctionnement, des bourses de réussites de la Faculté

des études supérieures et postdoctorales (FESP) et des autres possibilités de financement. Tous les étudiants sont invités à ces rencontres. À partir de septembre 2017, un guide sera distribué aux nouveaux étudiants. On y retrouvera toutes les informations concernant les programmes, leur fonctionnement et les diverses composantes et étapes du plan facultaire de soutien financier ainsi que les informations concernant les principaux programmes de bourses disponibles.

R2- *Que l'on explore la possibilité d'améliorer l'offre de cours à option.*

AR-2.1) Ajouter des cours à option dans chaque programme.

Le comité de programme accueille favorablement la suggestion d'ajouter des cours à option dans chacun des programmes. Des cours pertinents disponibles dans d'autres programmes gradués de la faculté ont été identifiés et seront ajoutés à la liste des cours à option des programmes de maîtrise et de doctorat. À titre d'exemple, on peut citer les cours suivants : Principes de neuroimmunologie, Biologie cellulaire et moléculaire de la vision, Signalisation intracellulaire et Théorie des récepteurs. Une mise à jour du site web www.ulaval.ca sera faite lorsque ces cours auront été dûment approuvés par le comité de programme. Il est prévu que cette approbation soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de programme à l'automne 2017. Le document présenté en annexe contient les cours présentement offerts dans le programme de neurobiologie (surlignés en bleu) et ceux que l'on propose d'ajouter à la liste des cours à option (surlignés en vert).

AR-2.2) Autoriser les étudiants, sur recommandation de leur directeur de recherche, à choisir des cours à option dans leur champ d'intérêt, et ce, même si ces cours ne font pas partie de la liste officielle des cours à option des programmes.

À compter de l'automne 2017, le directeur de programme, sur recommandation du directeur de recherche, pourra autoriser un étudiant à la maîtrise ou au doctorat à suivre un cours non-inscrit à la liste des cours à option du programme. L'autorisation de s'inscrire à un de ces cours sera déterminée de façon individuelle en fonction du projet de recherche et des besoins de formation complémentaire de l'étudiant. Les étudiants seront informés de cette option à l'admission et par la direction du programme lors de l'activité d'accueil des nouveaux étudiants de la FMED au début septembre. Il est prévu de faire l'ajout d'un court texte mentionnant cette possibilité dans la description des programmes ainsi que dans le nouveau guide qui sera distribué aux étudiants.

R3- *Que l'on examine la possibilité d'offrir, à la maîtrise et au doctorat, une formation portant sur la communication scientifique orale et écrite qui inclut des notions sur la rédaction de demandes de subvention.*

AR-3) Mieux informer les étudiants quant à la possibilité de suivre les différents types de formation et écoles d'été offertes par la FESP.

L'information sera transmise à l'automne 2017 aux étudiants et aux directions de programmes par l'intermédiaire du Bulletin Info-recherche et études supérieures de la FMED.

R4- *Que l'on améliore l'encadrement des étudiants, entre autres par le dépôt et le suivi du plan de formation.*

AR-4) Améliorer le suivi des étudiants par la direction de programme et le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures (VDRES).

- Chaque étudiant inscrit au doctorat devra rencontrer minimalement son comité d'encadrement une fois par année. Des rencontres supplémentaires seront prévues en fonction des besoins de chaque étudiant.
- Un tableau Excel a été créé afin de permettre le suivi des différentes étapes du cheminement de chaque étudiant. Ce suivi se fera sous la responsabilité de la direction de programme. L'entrée en fonction de ce mode de suivi est prévue pour l'automne 2017.
Ces étapes du cheminement seront incluses dans le nouveau guide qui sera remis aux étudiants à partir de septembre 2017 et seront publiées sur le site web du programme.
- De plus, nous veillerons à informer les étudiants des deux programmes du nom et des coordonnées des étudiants et des professeurs qui siègent au comité de programme afin qu'ils n'hésitent pas à leur poser des questions. Cette information sera disponible pour chacun des sites de recherche.

Suggestions [S] – actions proposées [AS]

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

S1- *Que l'on revoie le nom des programmes.*

AS-1) Analyser la possibilité de changer l'appellation du programme pour maîtrise et doctorat en neurosciences

Le comité de programme a déjà approuvé ce changement d'appellation. Celui-ci sera présenté pour approbation au conseil de la Faculté de médecine en septembre 2017.

S2- *Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des emplois auxquels mènent les programmes.*

AS-2) Promouvoir auprès des étudiants les différents événements en lien avec la carrière et les emplois.

En collaboration avec les centres de recherche, la promotion des journées carrières, des ateliers et des services disponibles sera faite par le biais du Service de placement de l'Université Laval et le Bulletin Info-recherche et études supérieures de la FMED. Les associations étudiantes des deux principaux centres de recherche; soit le comité étudiant du Centre de Recherche CERVO et le comité étudiant de l'axe Neurosciences du Centre de Recherche du CHU de Québec (CÉNS) sont également fortement sensibilisés à cet aspect. Elles ont organisé conjointement le 18 mai dernier la journée carrière Neurolinks. Cette journée qui s'est déroulée à guichet fermé a permis aux étudiants d'accueillir des invités avec un profil fort varié. Nous soutiendrons les associations étudiantes pour que cette initiative qui a permis de réunir un scientifique en recherche industrielle, des agents de liaison en milieu pharmaceutique et en propriété intellectuelle, un gestionnaire en recherche et développement des biotechnologies, un représentant en produits scientifiques, un dirigeant d'entreprise biotechnologique et un chercheur académique de l'Université Laval ait lieu annuellement.

Par ailleurs, nous veillerons à informer les étudiants des nouveaux cours en lien avec le développement des compétences complémentaires au doctorat et la préparation au marché du travail (DVP-8000, DVP-8001) qui sont maintenant offerts gratuitement par la FESP.

S3- *Que l'on s'assure que les étudiants sont mieux informés des divers aspects des programmes, notamment les étapes clés du cheminement dans les programmes, l'offre de cours et les diverses sources de soutien financier.*

AS-3.1 À compter de l'automne 2017, chaque étudiant recevra un cheminement-type. On pourra y retrouver les principales étapes à franchir ainsi que les dates prévues pour chacune d'entre elles.

AS-3.2 Il y aura création d'un site info-programme pour mieux informer les étudiants sur les cours, les bourses et les bons coups en recherche. Ce site contiendra également toutes les informations et les documents nécessaires au cheminement des étudiants dans les programmes. Nous planifions ajouter cette information dans le nouveau guide décrit à la section R4 et au site web avant la fin de l'hiver 2018

S4- *Que l'on s'assure que le comité des programmes de maîtrise et de doctorat se réunit au moins deux fois par année.*

AS-4) **Planifier que le comité se rencontre à chaque session soit automne et hiver pour faire le suivi du programme.**

AS-4.1 En conformité avec le règlement des études, le comité des programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie tiendra minimalement des réunions aux sessions d'automne et d'hiver afin d'assurer un suivi adéquat des programmes et des étudiants inscrits.

Remerciements

Je remercie chaleureusement les deux experts externes M. Jean-Claude Lacaille et M. Stéphane Oliet, pour leurs évaluations judicieuses. Un merci particulier est adressé à la directrice du programme Mme Katalin Toth et au directeur-adjoint Claude Rouillard, aux membres du comité des programmes en neurobiologie, au personnel du Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures de la Faculté de médecine, en particulier à Mme Marie-Ève Chouinard et M. Sylvain Bourgoïn, ainsi qu'à l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales pour leur support et aide à chacune des étapes du processus d'évaluation des programmes de maîtrise et de doctorat en neurobiologie.

Rénald Bergeron
Doyen de la Faculté de médecine

ANNEXE

<i>Sigle</i>	<i>Titre du cours</i>	<i>Crédits</i>
BIF-7900	Bio-informatique I	3
BIO-7001	Progrès récents en génomique et en biologie des systèmes	3
BMO-7000	Cellule : régulation moléculaire et dynamique structurale	3
BMO-7001	Génome : structure et expression	3
BMO-7004	Maladies génétiques et stratégies d'intervention sur mesure	2
BMO-7005	MicroARN, petits ARN interférents et régulation génique	1
BMO-7007	Analyse critique de publications	1
BMO-7008	Signalisation intracellulaire	2
BMO-7009	Génomique fonctionnelle et santé	3
BMO-7021	Biologie moléculaire du développement	2
BMO-7022	Progrès récents en génétique moléculaire et développementale	2
BMO-7042	Biologie cellulaire et moléculaire de la vision	1
BMO-7043	Utilisation des ressources bio-informatiques et données publiques	2
EPM-7000	Concepts et méthodes en épidémiologie	3
MCB-7005	Résistance aux agents antimicrobiens	3
MCB-7006	Immunopathogenèse des infections microbiennes	3
MCB-7008	Réaction inflammatoire	3
MCB-7901	Immunologie cellulaire	3
MCB-7902	Techniques génomiques et protéomiques	3
MDX-7000	Biologie cellulaire et moléculaire du poumon	3
MDX-7006	Lipidologie I : Métabolisme des lipoprotéines	3
MDX-7010	Pathophysiologie coronarienne I	1
MMO-7000	Physiologie des systèmes	2
MMO-7001	Place du comportement dans la physiologie	2
MMO-7002	Physiologie cardiovasculaire	1
MMO-7003	Athérosclérose et métabolisme des lipoprotéines	1
MMO-7007	Biologie moléculaire de la stéroïdogénèse	1
MMO-7008	Androgènes et œstrogènes : formation, action et inhibition	3

MMO-7009	Récepteurs nucléaires et réponses endocriniennes	2
MMO-7010	Principes de neuroimmunologie	3
MMO-7011	Cytokine et facteurs de croissance	1
MMO-7012	Signalisation cellulaire	1
MMO-7013	Génomique humaine	3
MMO-7016	Physiologie de la fonction reproductrice mâle	2
MMO-7018	Méthodes et statistiques en recherche biomédicale	2
MMO-7019	Techniques courantes en médecine moléculaire	2
MMO-7021	Communication scientifique I	1
MMO-7022	Obésité I : complications et étiologie	3
MMO-7026	Médecine moléculaire et immunologie	3
MMO-7901	Biologie cellulaire pulmonaire	2
NRB-7001	Sujets spéciaux (neurobiologie)	1
NRB-7002	Sujets spéciaux (neurobiologie)	2
NRB-7005	Données récentes en neurobiologie respiratoire	3
NRB-7006	Technologies en émergence en biologie et en neurosciences	1
NRB-7007	Neurosciences I	4
NRB-7008	Neurosciences II	4
NRB-7009	Histoire des neurosciences	2
NRB-8001	Microscopie électronique : théorie et pratique	1
NRB-8003	Neuropsychopharmacologie	3
NRB-8004	Données récentes en neurosciences	3
NRB-8007	Neurologie clinique	2
NRB-8008	De la molécule au réseau neuronal	1
NRB-8009	Moelle épinière	3
NRB-8010	Neurosciences III	3
NRB-8011	Neurosciences IV	3
NRB-8012	Clinique des troubles du mouvement	2
NUT-7011	Antioxydants et santé	3
PHA-6050	Introduction : développement pharmaceutique	1
PHA-6051	Études précliniques et bonnes pratiques de laboratoire	2

PHA-6063	Hasard et découvertes : des hommes et des médicaments	3
PHA-7003	Articles, thèses et demandes de subvention	2
PHA-7007	Pharmacogénomique	3
PHC-7901	Physiologie des canaux ioniques	2
PHC-7902	Principes de pharmacologie et toxicologie	2
PHC-7903	Théorie des récepteurs	2
SAN-7010	Reproduction animale	3
SAN-7011	Biotechnologies de la reproduction	3

- Cours présentement offerts dans le programme

- Cours à ajouter à la liste des cours à option

ÉCHÉANCIER
Maîtrise – avec mémoire et doctorat en neurobiologie
Faculté de médecine

N°	Recommandations [R] Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
R1	Que l'on poursuive les efforts de promotion des programmes en vue d'accroître le recrutement.	E-2017		AR-1.1 : Réviser les activités de recrutement : - Plan de recrutement 2017-2019; - Pages web - Dépliant en français et en anglais - Rencontre des nouveaux étudiants AR-1.2 : Revoir et renforcer les moyens mis en place pour informer les candidats éventuels au doctorat mais aussi à la maîtrise de l'offre de soutien financier.	Vice-décanat à la recherche et aux études supérieures (VDRES), Direction facultaire des communications et Direction de programme (DP) DP et VDRES VDRES et DP
R2	Que l'on explore la possibilité d'améliorer l'offre de cours à option.	A-2017	AR-2.1 : Ajouter des cours à option aux deux programmes. AR-2.2 : Mieux informer les étudiants quant à la possibilité de choisir des cours à option dans leur champ d'intérêt.		VDRES et DP DP
R3	Que l'on examine la possibilité d'offrir, à la maîtrise et au doctorat, une formation portant sur la communication scientifique orale et écrite qui inclut des notions sur la rédaction de demandes de subvention.	A-2017	AR-3 : L'information sera transmise du Bulletin Info-recherche		DP et VDRES
R4	Que l'on améliore l'encadrement des étudiants, entre autres par le dépôt et le suivi du plan de formation.	H-2018	AR-4 : -Chaque étudiant inscrit au doctorat devra rencontrer minimalement son comité d'encadrement une fois par année		DP DP et VDRES

ÉCHÉANCIER
Maîtrise – avec mémoire et doctorat en neurobiologie
Faculté de médecine

N°	Recommandations [R] Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
			-Un tableau Excel a été créé afin de permettre le suivi des différentes étapes du cheminement de chacun des étudiants -Création d'un nouveau guide		
S1	Que l'on revoie le nom des programmes.	A-2018		AS-1 : Analyse la possibilité de changer l'appellation du programme pour Neurosciences.	DP Conseil facultaire Conseil universitaire
S2	Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés des emplois auxquels mènent les programmes.	A-2017 et en continu	AS-2 : Promotion auprès des étudiants des différents événements en lien avec la carrière et les emplois.		VDRES et DP
S3	Que l'on s'assure que les étudiants sont mieux informés des divers aspects des programmes, notamment les étapes clés du cheminement dans les programmes, l'offre de cours et les diverses sources de soutien financier.	H-2018	AS-3 : Mieux informer les étudiants sur les différents jalons du cheminement	AS-3.1 : Ajout d'un cheminement-type sur la fiche des conditions de poursuite de chaque étudiant. AS-3.2 : Création d'un site info-programme pour informer les étudiants (cours, bourses et bons coups) et mettre à leur disposition les documents nécessaires pour leur cheminement.	DP et VDRES DP
S4	Que l'on s'assure que le comité des programmes se réunit au moins deux fois par année.	A-2017	AS-4 : Assurer que le comité se rencontre à chaque session soit automne et hiver pour faire le suivi du programme		DP